



SPÉCIALITÉ DE
CHAISES D'ÉGLISE

EMILE SAUGE

Fabrique de Chaises

MONTLEBON

PAR MORTEAU (DOUBS)



Compte Chèques 282.05

— R. C. 3153 —

Monsieur le Curé,

J'ai l'honneur de vous faire offre de chaises d'Eglise et plus particulièrement de chaises en sapin, définitivement adoptées dans de nombreuses églises de Franche-Comté.

L'expérience a démontré que le hêtre, généralement employé, ne convenait pas du tout pour la chaise d'église.

En effet, au bout de peu d'années, le hêtre tombe en ruine soit par suite de bois vermoulu, et qui se cuit facilement au contact de l'air ambiant tant soit peu humide.

J'ai essayé plusieurs essences de bois, et ai constaté que celui donnant les meilleurs résultats à tous les points de vue était l'épicéa des hautes montagnes du Jura, coupé à une époque bien déterminée et séché lentement à l'ombre.

Mes chaises, montées en bois à veine dure, sont assemblées solidement, collées et chevillées, ne formant pour ainsi dire qu'un bloc, elles offrent toutes les garanties de présentation, solidité, durée, etc., tout en étant plus légères que les chaises hêtre.

Particulièrement bien placé pour mes approvisionnements en bois, utilisant la force hydraulique, ayant doté mes ateliers d'un outillage moderne, avec un personnel spécialisé, je suis à même de vous livrer les chaises impeccables que vous désirez, à des prix réduits.

Bien entendu, je peux fabriquer tous autres modèles de chaises, conformes à la demande et en toutes essences de bois : prix sur demande.

J'aime à espérer que la présente retiendra votre bienveillante attention, et suis à votre disposition pour vous fournir tous renseignements qu'il vous plaira de me demander.

Ci-joint lettre de références.

Dans l'attente du plaisir d'enregistrer une commande à titre d'essai, je vous prie de me croire

Votre bien dévoué,

Emile SAUGE.



RÉFÉRENCE

Je soussigné, Curé de Morteau, peut et doit attester que les chaises d'Eglise, fabriquées en sapin par M. Sauge, de Derrière-le-Mont, présentent toutes garanties pour la solidité, l'endurance et la durée. Celles qui font partie du mobilier de l'Eglise de Morteau, et dont plusieurs sont centenaires, en sont une preuve évidente.

A. DUMONT.

